



# FAQ (foire aux questions)

## Fête médiévale St-Ursanne 2025

Le bracelet Strap'nPay est simplement un porte-monnaie électronique. Ce bracelet permet à la clientèle de payer ses achats pendant tout l'événement, sans risque.

### 1. Où obtenir / retirer mon bracelet cashless ?

Les bracelets seront distribués dès votre arrivée sur place

(Attention, ne pas confondre avec le bracelet d'entrée, qui prouve que tu as payé l'entrée et te permet d'entrer et sortir de la fête)

---

### 2. Comment recharger mon bracelet ?

Pour recharger ton bracelet, tu as 2 manières de le faire :

- Par soi-même : En visant le QR code du bracelet (avec l'appareil photo et pas directement avec TWINT), clique sur le lien qui apparaît et tu arriveras sur ton portefeuille virtuel. Sur cette page, tu pourras charger ton bracelet avec TWINT, cartes bancaires, ApplePay, SamsungPay, PostfinanceCard ,etc.

*(Si le NFC est activé sur ton smartphone (iPhone ou Samsung), il te suffit de poser la puce contre le dos de ton téléphone pour que ton portefeuille s'ouvre en cliquant sur le lien qui apparaît sur ton écran de téléphone.)*

- Via 3 stands cash durant la fête, tu peux charger ton portemonnaie électronique avec de l'**argent comptant** (francs suisses ou euros)

sous la porte St-Jean (au bout du vieux pont, dans le coin de la Demi-Lune)  
sous la porte St-Paul (porte côté France)  
à la permanence de la fête Rue du 23-Juin 38 à 100 mètres de la porte St-Pierre (porte côté Rangiers)

### 3. Où puis-je utiliser mon bracelet à la fête médiévale?

Tu pourras utiliser ton bracelet pour payer tes consommations sur tout l'événement à l'extérieur. Les commerçants, n'ont pas l'obligation d'accepter le paiement avec le portemonnaie électronique à l'intérieur de leur commerce.

---

### 4. Je n'ai plus assez d'argent, comment recharger à nouveau mon bracelet ?

- Voir point 2 ci-dessus
- 

### 5. Comment obtenir le remboursement ?

- Tu as déposé de l'argent par toi-même de f : Tu n'as rien à faire, tu obtiendras le remboursement automatique du solde restant le lundi suivant de l'événement
- Tu as déposé de l'argent via le stand cash en argent comptant: Tu auras jusqu'au 31 juillet 2025 pour scanner ton bracelet avec un smartphone (si tu n'en as pas, demande à une connaissance), cliquer sur "Remboursement", entrer le code PIN situé au dos du bracelet et fournir tes coordonnées bancaires. Les remboursements seront effectués par vagues, il se peut donc que tu doives attendre jusqu'à 5 jours avant de recevoir ton remboursement.

L'organisateur perçoit 2.— de frais lors du remboursement

## Comment obtenir une quittance de mes consommations ?

---

Il te suffit de scanner le QR code présent sur ton bracelet avec ton smartphone. Une fois sur la page qui s'ouvre, fais défiler jusqu'en bas et clique sur « Télécharger la quittance », ainsi tu obtiendras un PDF avec toutes tes consommations.

---

## 6. Le cashless, ce n'est pas médiéval !

Nous comprenons tes préoccupations concernant l'utilisation du système de paiement sans contact lors de la Fête médiévale St-Ursanne 2025. Cependant, l'introduction du bracelet Strap'nPay vise à améliorer ton expérience en rendant les transactions plus rapides et plus sûres. Cela permet de réduire les files d'attente et de minimiser les risques liés à la manipulation d'argent liquide. Nous avons également veillé à ce que l'ambiance médiévale soit préservée à travers les diverses animations, costumes et décorations. Nous espérons que tu pourras profiter pleinement de l'événement tout en bénéficiant de cette commodité moderne.

Si tu choisis de ne pas venir à cause du cashless, cela pourrait affecter les sociétés locales qui comptent sur ta présence.

---

## 7. Des questions ?

Adresse-toi à la permanence de la fête, Rue du 23-Juin 38, nous t'aiderons avec plaisir.

---